

Date de télétransmission : 01/04/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MARS 2019

Accusé de réception en préfecture 038-213801798-20190326-DEL023-19-DE Date de réception préfecture : 01/04/2019

DELIBERATION N° DEL023-19

L'an deux mille dix-neuf, le 26 mars à dix-neuf heures, Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 20 mars 2019, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEA, C. FERRACIOLI, C. PICCA, et MM. T. BARRAL, J.M. BERINGUIER, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, J.C. GUERRE-GENTON, J. PAVAN, P. VERRI.

Pouvoirs:

M. BAH Rahim (Pouvoir à Habib El GARES, en date du 22 mars 2019)

M^{me} BEREZIAT Isabelle (Pouvoir à Jean-Claude GUERRE-GENTON, en date du 18 mars 2019)

M. BERTHOLLET Paul (Pouvoir à Jacques FABBRO, en date du 26 mars 2019)

M. DUBOIS Stéphane (Pouvoir à Chantal FERRACIOLI, en date du 26 mars 2019)

M^{me} GERACI Marianne (Pouvoir à Simone BRANON-MAILLET, en date du 20 mars 2019)

Mme LE CLOAREC Gisèle (Pouvoir à Christine PICCA, en date du 22 mars 2019)

M. MORIN Georges (Pouvoir à Pierre VERRI, en date du 21 mars 2019)

M. PERRIER Yves (Pouvoir à Sylvie CUSSIGH, en date du 25 mars 2019)

M^{me} ROULAND Chloé (Pouvoir à Daniel FINAZZO, en date du 25 mars 2019)

M. SERGENT Claude (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 26 mars 2019)

Mme TISON Christine (Pouvoir à Alberte BONNIN-DESSARTS, en date du 26 mars 2019)

Absents excusés :

M^{me} AMBREGNI Nadège M. DUSSERRE Andy Mme GONZALEZ Gisèle

M. JACQUES FABBRO A ETE ELU SECRETAIRE DE SEANCE.

OBJET: Compte de gestion 2018.

Rapporteur: Alberte BONNIN-DESSARTS

Le Trésorier Principal de Saint-Martin-d'Hères a présenté son compte de gestion relatif à l'année 2018.

La section de fonctionnement se présente comme suit :

Dépenses :

7 971 938,12 €

Recettes:

8 792 486,00 €

Excédent de l'exercice 2018 :

820 547,88 €

Excédent de clôture 2018 :

2 550 576,93 €

La section d'investissement se présente comme suit :

Dépenses :

2 597 683,47 €

Recettes:

1 563 478,13 €

Déficit de l'exercice 2018 :

1 034 205,34 €

Excédent de clôture 2018 :

1 238 539,32 €

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2018 du budget ville.

Conclusions : La présente délibération est approuvée, à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

Gières, le 26 mars 2019.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Pierre VERRI.